L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS--SUPPLEMENT.

Bureau--rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 23 AOUT, 1883. 56eme Anne

Ventes pour Taxes d'Etat, de proprietes Foncieres.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES —PAROISSE D'ORLEANS DEUXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 15ème jour de septembre, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orleans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

PAGUIS, JOHN E.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Bellechasse, White, Septième et Live Oak, désignés comme lots Nos 1, 2, 7 et 22 de l'ilet No. 556; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Broad et Bellechasse et mesure 21 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 101 pieds de l'autre coté, le lot No. 2 mesure 29 pieds de face à la rue Broad sur 118 pieds de profondeur, le lot 2 mesure 31 pieds de face à la rue Septième sure une profondeur de 61 pieds d'un coté et 52 pieds de l'autre coté, le lot No. 22 forme l'encoignure des rues Septième et Bellechasse et mesure 36 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 32 pieds d'un coté et 29 pieds de l'autre coté.

PAGUIS, JOHN E.—Taxe de 1880, montant à $56
Un certain triangle de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Broad, Bellechasse et Ursulines, désigné comme lot No. 351.

PEPIN, A.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Galvez, Johnson et la Ruelle Carondelet, désignés comme lots Nos 21 et 22 de l'ilet No 271, les dits lots Nos 20 et 23 forment l'encoignure des rues St. Louis, Galvez et les dits lots 54 pieds de face à la rue St. Louis sur 126 pieds de profondeur.

PERRILLIAT CHAS.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Broad, Bellechasse et Ursulines, désigné comme lot No. 351.

PEPIN, A.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Galvez, Johnson et la Ruelle Carondelet, désignés comme lots Nos 21 et 22 de l'ilet No 271, les dits lots Nos 20 et 23 forment l'encoignure des rues St. Louis et Galvez et les dits 54 pieds de face à la rue St. Louis sur 126 pieds de profondeur.

PERRILLIAT CHAS.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Bellechasse et Ursulines, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 351, les dits lots Nos 3 et 4 forment l'encoignure des rues Broad et Ursulines et mesurent 21 pieds de face à la rue Broad sur 80 pieds de profondeur.

PELIOPER, JOHN G.—Taxe de 1880, montant à $2
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hagan, Dumaine, Rocheblave et Ursulines, désignés comme les lots Nos 18 et 19 de l'ilet No 214, les dits lots Nos 18 et 19 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue St. Philippe sur 120 pieds de profondeur.

PETER, HENRI.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Dorgenois et Rocheblave, désignés comme lots No. 12 de l'ilet No. 424, le dit lot Carondelet mesurant 25 pieds de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur.

REMEL, VVE JOHN.—Taxe de 1880, montant à $6 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Washington, les rues Bright et Bellechasse et les rues Broad et Olivier, désignés comme lots Nos 1, 2, 7 et 22 de l'ilet No 556; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Broad et Bellechasse et mesure 21 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 101 pieds de l'autre coté, le lot No. 2 mesure 29 pieds de face à la rue Broad sur 118 pieds de profondeur, le lot 2 mesure 31 pieds de face à la rue Septième sure une profondeur de 61 pieds d'un coté et 52 pieds de l'autre coté, le lot No. 22 forme l'encoignure des rues Septième et Bellechasse et mesure 36 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 32 pieds d'un coté et 29 pieds de l'autre coté.

PAGUIS, JOHN E.—Taxe de 1880, montant à $56
Un certain triangle de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Broad, Bellechasse et Ursulines, désigné comme lot No. 351.

PEPIN, A.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Louis, Galvez, Johnson et St. Philippe, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 555, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 126 pieds de profondeur.

PERRILLIAT CHAS.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Carondelet, les rues Toulouse et St. Louis, désignée comme lot No 5 de l'ilet No 351, le dit lot No. 5 mesure 21 pieds de face à la rue Broad sur 80 pieds de profondeur.

PELIOPER, JOHN G.—Taxe de 1880, montant à $2
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hagan, Dumaine, Rocheblave et Ursulines, désignés comme les lots Nos 18 et 19 de l'ilet No 214, les dits lots Nos 18 et 19 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue St. Philippe sur 120 pieds de profondeur.

PETER, HENRI.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Dumaine et Ste. Anne, désignés comme lots No. 12 de l'ilet No. 424, le dit lot Carondelet mesurant 25 pieds de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur.

REINECKE.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, et les rues Toulouse, Rendon et Lopez, désigné comme une portion de terre de l'ilet No. 427, la dite portion de terre mesure 120 pieds de face à la Promenade Carondelet sur 100 pieds de profondeur.

REISS, HENRY.—Taxe de 1880, montant à $4 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Carrollton, et les rues St. David, Toulouse et St. Louis, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 540.

REYNOLDS, MME M. A.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hopital, Roche Blave et Ursulines, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 320, le dit lot No. 13 mesurant 20 pieds de face à la rue Hopital sur 64 pieds de profondeur.

REMEL, VVE JOHN.—Taxe de 1880, montant à $6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Washington, les rues Bright et Live Oak, désignés comme lots Nos 1, 2, 7 et 22 de l'ilet No 556; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Bright et Bellechasse et mesure 21 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 101 pieds de l'autre coté, le lot No. 2 mesure 29 pieds de face à la rue Broad sur 118 pieds de profondeur, le lot 2 mesure 31 pieds de face à la rue Septième sure une profondeur de 61 pieds d'un coté et 52 pieds de l'autre coté, le lot No. 22 forme l'encoignure des rues Septième et Bellechasse et mesure 36 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 32 pieds d'un coté et 29 pieds de l'autre coté.

RILEY, MATHEW.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Canal Carondelet, les rues Gravier, Conti et Salcedo, désignée comme une portion de terre de l'ilet No 400, la dite portion de terre forme l'encoignure du canal Carondelet et de la rue Gravier, et mesure 30 pieds de face au Canal Carondelet sur une profondeur de 175 pieds d'un coté et 183 pieds de l'autre coté.

RIORDAN, ALICE H.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, St. Antoine, Douane et Bernadotte, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 614, le dit lot No. 15 mesurant 25 pieds de face à la rue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

SCHAYER, H. O.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, St. Antoine, Douane et Bernadotte, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 614, le dit lot No. 15 mesurant 25 pieds de face à la rue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

SCHAYER, H. O.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, St. Antoine, Douane et Bernadotte, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 614, le dit lot No. 15 mesurant 25 pieds de face à la rue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

SABATIER, JOHN ET JEAN GASARE.—Taxe de 1880, montant à $4 20
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Helena, St. Antoine, Douane et l'Avenue Bienville, désignés comme les lots Nos 11 et 12 de l'ilet No. 627, les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Helena sur une profondeur de 226 pieds d'un côté et 265 pieds de l'autre côté.

SALOY, BERNARD, ou BERNARD SAULAY.—Taxe de 1880, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Rempart, Chemin du Bayou et Ursulines, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 111, le dit lot No. 17 mesure 17 pieds de face à la rue St. Claude sur 120 pieds de profondeur.

ROUMEN, A. FRANCIS.—Taxe de 1880, montant à $60
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Tonti, l'Avenue Hagan désignés comme lots Nos 446 et de l'ilet No 447, les dits lots Nos 446 et 447 mesurant 90 pieds de face à la rue St. Pierre sur 100 pieds de profondeur.

ROUZAN, VVE J. M.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Dorgenois, Broad et St. Philippe, désigné comme lot No 5 de l'ilet No 312, le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 125 pieds de profondeur.

RUSSEAUX, SUCC. DE LOUIS ROLPH.—Taxe de 1880, montant à $6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupre, Claiborne et St. Philippe, désigné comme lot No. 75.

RUSTON, SUCCES. DR. W. LEDYARD PILLSBURY.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Bamboche, Dupine et Broth, désigné comme lot No. 94, le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Canal et Bamboche et mesure 64 pieds de face à la rue Canal sur 120 pieds de profondeur.

RUSTON, MRS. ELIZABETH.—Taxe de 1880, montant à $24 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Canal, Dumaine et Dauphine désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 94, le dit lot No. 7 mesure 24 pieds de face à la rue Bourgogne sur 64 pieds de profondeur.

RUBLE, H. C. ET J. W.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Bienville et les rues Conti St. Patrick et Olympia, désignés comme 5 lots de terre de l'ilet No. 600 ces dits 5 lots de terre mesurent 175 pieds de face à l'Avenue Bienville sur 125 pieds de profondeur.

RUBLE, H. C. ET J. W.—Taxe de 1880, montant à $45 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Live Oak, White et Septième désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 556, le dit lot No. 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur.

RUBLE, H. C. ET J. C.—Taxe de 1880, montant à $60
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, l'Avenue Bienville, et les rues Conti et Olympia, désignés comme 3 lots de terre de l'ilet No. 600, 2 de ces 3 lots de terre mesurent chacun 31 pieds de face à la rue St. Patrick sur 125 pieds de profondeur, l'autre lot mesure 30 pieds de face à la rue Olympia sur 150 pieds de profondeur.

ROUSSEAUX, SUCCES. DE LOUIS ROLPH.—Taxe de 1880, montant à $6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Conti, Broad et l'Avenue Bienville, désigné comme lot No. 237, le dit lot No. 237 mesure 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur.

SEWELL, VVE F. J.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gironde St. Philippe et Dumaine désignée comme une portion de terre de l'ilet No 449.

SURGI, VVE LOUIS.—Taxe de 1880, montant à $24 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Virginie et Canal désignée comme une portion de terre de l'ilet No 627, la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Helena et Dumaine, et mesure 21 pieds de face à la rue Helena sur 132 pieds de profondeur.

SIMON, X.—Taxe de 1880, montant à ..... $
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Conti, Dumaine et Dauphine désignés comme lots Nos 7 et 8 de l'ilet No 94, le dit lot No. 7 mesurant 24 pieds de face à la rue Bourgogne sur 64 pieds de profondeur.

RUBLE, H. C. ET J. W.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Bienville et les rues Conti St. Patrick et Olympia, désignés comme 5 lots de terre de l'ilet No 600, ces dits 5 lots de terre mesurent 175 pieds de face à l'Avenue Bienville sur 125 pieds de profondeur.

RUBLE, H. C. ET J. W.—Taxe de 1880, montant à $45 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Live Oak, White et Septième désigné comme lot No 11 de l'ilet No 556, le dit lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur.

RUBLE, H. C. ET J. C.—Taxe de 1880, montant à $60
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick l'Avenue Bienville, et les rues Conti et Olympia, désignés comme 3 lots de terre de l'ilet No. 600, 2 de ces 3 lots de terre mesurent chacun 31 pieds de face à la rue St. Patrick sur 125 pieds de profondeur, l'autre lot mesure 30 pieds de face à la rue Olympia sur 150 pieds de profondeur.

ROVERA, VVE ANTONIO.—Taxe de 1880, montant à $10 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Ste. Anne, Orléans et Claiborne, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 209, le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Derbigny et Ste. Anne, et mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny, sur 73 pieds de profondeur.

ROUSSANG, R. ET MME J. DOUANT.—Taxe de 1880, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Dupré et Gayosq, désigné comme l'ilet de terre de l'ilet No. 322, le dit lot de terre, mesure 31 pieds de face à la rue St. Pierre, traversant à la rue Toulouse, sur 100 pieds de profondeur.

ROCHEFORD, VVE P.—Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Lopez, Salcedo et Ste. Anne, désigné comme lot No 1 de l'ilet No. 414, le dit lot No. 1 ferme l'encoignure des rues Dumaine et Lopez, et mesure 29 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

ROMIEUX, FRANCIS.—Taxe de 1880, montant à $60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Dorgenois, Broad et St. Philippe, désigné comme lot No 5 de l'ilet No. 342, le dit lot No. 5 mesure 93 pieds de face à la rue Ursulines sur 148 pieds de profondeur.

ROVERA, VVE ANTONIO.—Taxe de 1880, montant à $10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Ste. Anne, Orléans et Claiborne, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 209, le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Derbigny et Ste. Anne, et mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny, sur 73 pieds de profondeur.

ROUSSANG, R. ET MME J. DOUANT.—Taxe de 1880, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Dupré et Gayosq, désigné comme l'ilet de terre de l'ilet No. 322, le dit lot de terre, mesure 31 pieds de face à la rue St. Pierre, traversant à la rue Toulouse, sur 100 pieds de profondeur.

ROCHEFORD, VVE P.—Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Lopez, Salcedo et Ste. Anne, désigné comme lot No 1 de l'ilet No. 414, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Dumaine et Lopez, et mesure 29 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

ROMIEUX, FRANCIS.—Taxe de 1880, montant à $60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Gayosq et Dupré, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 342, le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Ursulines et St. Pierre et mesure 93 pieds de face à la rue St. Pierre sur 148 pieds de profondeur.

RICHEN, VVE LOUIS.—Taxe de 1880, montant à 25c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Galvez, Johnson et la Ruelle Carondelet, désignés comme lots Nos 21 et 22 de l'ilet No. 271, les dits lots Nos 20 et 23 forment l'encoignure des rues St. Louis et Galvez et les dits 54 pieds de face à la rue St. Louis sur 126 pieds de profondeur.

RICHEN, VVE LOUIS.—Taxe de 1880, montant à 25c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Dorgenois et Broad, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 342, le dit lot No. 10 mesurant 25 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

PEQUIGNOT, HENRY ET ATELIE.—Taxe de 1880, montant à ..... $
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Live Oak, White, Septième et Bellechasse, désigné comme lot No 6 de l'ilet No. 556, le dit lot 6 forme l'encoignure des rues Live Oak et White et mesure 30 pieds de face à la rue Live Oak sur 108 pieds de profondeur.

PEPIN, A.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Rocheblave et St. Philippe, désignés comme les lots Nos 18 et 19 de l'ilet No 214, les dits lots Nos 18 et 19 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue St. Philippe sur 120 pieds de profondeur.

PETER, HENRI.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Dumaine et Ste. Anne, désignés comme lots No. 12 de l'ilet No. 424, le dit lot Carondelet mesurant 25 pieds de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur.

PEQUIGNOT, HENRY ET ATELIE.—Taxe de 1880, montant à ..... $
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Live Oak, White, Septième et Bellechasse, désigné comme lot No 6 de l'ilet No. 556, le dit lot 6 forme l'encoignure des rues Live Oak et White et mesure 30 pieds de face à la rue Live Oak sur 108 pieds de profondeur.

PEPIN, A.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Galvez, Johnson et la Ruelle Carondelet, désignés comme lots Nos 21 et 22 de l'ilet No 271, les dits lots Nos 20 et 23 forment l'encoignure des rues St. Louis et Galvez et les dits 54 pieds de face à la rue St. Louis sur 126 pieds de profondeur.

PERRILLIAT CHAS.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Carondelet, les rues Toulouse et St. Louis, désignée comme lot No 5 de l'ilet No 351, le dit lot No. 5 mesure 21 pieds de face à la rue Broad sur 80 pieds de profondeur.

PELIOPER, JOHN G.—Taxe de 1880, montant à $2
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hagan, Dumaine, Rocheblave et Ursulines, désignés comme les lots Nos 18 et 19 de l'ilet No 214, les dits lots Nos 18 et 19 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue St. Philippe sur 120 pieds de profondeur.

PETER, HENRI.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Dumaine et Ste. Anne, désignés comme lots No. 12 de l'ilet No. 424, le dit lot Carondelet mesurant 25 pieds de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur.

RYAN, DANIEL.—Taxe de 1880, montant à $7 20
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Romen et Prieur, désignés comme lots Nos 15 et 16 de l'ilet No. 242, les dits lots Nos 15 et 16 mesurent, chaque 25 pieds de face à la rue St. Louis sur 100 pieds de profondeur.

RYAN, VVE C.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Ursulines, St. Philippe et Prieur, désigné comme lot No 2 de l'ilet No. 235, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Roman sur 100 pieds de profondeur.

ST. MARY CATHOLIC O. R. P. BOYS ASYLUM.—Taxe de 1880, montant à $42 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Conti et St. Louis, désigné comme lot No 2 de l'ilet No 61, le dit lot No 2 mesure 42 pieds de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur.

SLAWSON, J. B.—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste. Anne, Broad et White, désigné comme le lot No 5 de l'ilet No 356; le dit lot No. 5 mesure 180 pieds de face à la rue Dumaine sur 163 pieds de profondeur.

SCHAYER, H. O.—Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, St. Antoine, Douane et Bernadotte, désigné comme lot No 15 de l'ilet No 614, le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues Bienville et St. Antoine et mesure 30 pieds de face à la rue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

SCHAYER, H. O.—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, St. Antoine, Douane et Bernadotte, désigné comme lot No 15 de l'ilet No 614, le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

SABATIER, JOHN ET JEAN GASARE.—Taxe de 1880, montant à $4 20
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Helena, St. Antoine, Douane et l'Avenue Bienville, désignés comme les lots Nos 11 et 12 de l'ilet No. 627, les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Helena sur une profondeur de 226 pieds d'un côté et 265 pieds de l'autre côté.

SALOY, BERNARD, ou BERNARD SAULAY.—Taxe de 1880, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Rempart, Chemin du Bayou et Ursulines, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 111, le dit lot No. 17 mesure 17 pieds de face à la rue St. Claude sur 120 pieds de profondeur.

SAULAY, BERNARD.—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Chemin du Bayou, Liberté et St. Claude, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 141, le dit lot No 11 mesure 27 pieds de face à la rue Quartier sur 80 pieds de profondeur.

SAUVAGE, MME JEAN.—Taxe de 1880, montant à 90c
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hopital, Ursulines, Roche blave et Touti, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No 315, le dit lot No. 8 mesure 60 pieds de face à la rue Hopital sur 120 pieds de profondeur.

SERANTINO, JAS.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue St. Jean l'Avenue Hagan le Bayou St. Jean, et les rues St. Patrick et Ursulines, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No 464, le dit lot No. 5 mesure 21 pieds de face à la rue St. Jean sur 101 pieds de profondeur.

STRINGER, CHARLES.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dorgenois, Douane et l'Avenue Bienville, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No 333, le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur 116 pieds de profondeur.

SIMMONDS, JOHN F.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain triangle de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Chemin du Bayou, Liberté et St. Claude, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 141, le dit lot No 11 mesure 27 pieds de face à la rue Quartier sur 80 pieds de profondeur.

SAUVAGE, MME JEAN.—Taxe de 1880, montant à 90c
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hopital, Ursulines, Roche blave et Touti, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No 315, le dit lot No. 8 mesure 60 pieds de face à la rue Hopital sur 120 pieds de profondeur.

SERANTINO, JAS.—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue St. Jean l'Avenue Hagan le Bayou St. Jean, et les rues St. Patrick et Ursulines, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No 464, le dit lot No. 5 mesure 21 pieds de face à la rue St. Jean sur 101 pieds de profondeur.

STRINGER, CHARLES.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dorgenois, Douane et l'Avenue Bienville, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No 333, le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur 116 pieds de profondeur.

SIMMONDS, JOHN F.—Taxe